



Lettre d'information

Septembre 2016

Edito : Une auto-école sociale.... Pourquoi?

Dans ce numéro :

L'intérêt d'une auto-école agréée	2
Auto-école et travail social	3
Une animation, un simulateur	4
Insertion, entreprise, formation. Comment réussir ensemble ?	5
La crèche "Les P'tits loups"	6
Chantier d'épices : Une épicerie sociale	7
Une petite PME ?	8



Voilà une nouvelle institution sociale. Depuis longtemps, tous les centres de formation comme les nôtres sont confrontés à la difficulté de certains stagiaires à décrocher un emploi par manque de mobilité.

Nous proposons à certaines catégories de personnes de prendre des cours en vue de l'obtention du permis de conduire « B ». Comme une auto-école classique, direz-vous ? Pas tout à fait !

Notre but est d'ouvrir l'accès au permis de conduire à ceux qui ne peuvent se le payer dans le circuit des auto-écoles commerciales, faute d'argent. Ce n'est pas le profit qui nous anime. Mais l'insertion professionnelle des personnes en difficulté d'emploi.

Nous proposons des forfaits de 30 à 40% moins cher que dans le privé.

Nous disposons également d'un partenariat avec la coopérative CREDAL afin de permettre aux stagiaires de financer plus aisément leur quote – part du prix de leur permis via un « micro-crédit solidaire ».

Nous veillons à ce que nos moniteurs adoptent une pédagogie adaptée à notre public.

Nos moniteurs disposent de plus de temps de conduite avec le stagiaire. Ils peuvent approfondir certains points posant plus de difficultés.

Nous disposons également d'un simulateur de conduite automobile. C'est l'occasion de permettre à nos stagiaires d'apprendre à maîtriser un véhicule avant de se lancer sur la route avec le moniteur.

Nous mettons un point d'honneur à faire des « apprenants » de l'auto-école sociale, des conducteurs courtois et responsables. Des cours théoriques aux cours pratiques, ces idées sont défendues de la même manière qu'un Centre d'Insertion Socio – Professionnelle (C.I.S.P.) forme des citoyens actifs et responsables.

Nous nous adressons à tous les stagiaires en (r)é insertion de notre région. Les nôtres et ceux des autres centres de formation, de la Mission Régionale, des Régies de quartier, des Agences Locales d'Emploi, des C.P.A.S. ... Grâce à l'auto-école sociale, ils vont obtenir le permis de conduire et donc une mobilité plus aisée. Un atout considérable sur le chemin de l'emploi. C'est l'objectif principal de l'auto-école sociale.

Julie Castiaux
Agent d'insertion

L'intérêt d'une auto-école sociale agréée.

Être agréés auto-école sociale offre de multiples avantages.

L'apprenant peut commencer sa formation pratique avant d'avoir réussi son examen théorique. On commence par le concret et l'abstrait qui va suivre est plus facilement abordable. Cela permet aux personnes d'assimiler concrètement les règles du Code de la route. Pour la majorité de nos stagiaires, le Code de la route est une matière difficile et abstraite à apprendre. Jumeler théorie et pratique, est un atout important.

On confie l'apprentissage de la lecture aux enfants à l'école et aux instituteurs. Apprendre à conduire comme un citoyen responsable est tout aussi

important. Grâce à l'auto-école sociale, la personne qui dispose de peu de moyens est assurée d'avoir un moniteur professionnel breveté et expérimenté. Cela garantit la qualité de la formation.

Si la personne est suivie par un organisme social (CPAS, CISP, MIRE, A.L.E., Régie de Quartier ...) nous travaillons en étroite collaboration avec ce service afin que la formation au permis de conduire s'intègre au mieux dans le parcours d'insertion professionnelle.

Comment s'y inscrit-on ?

Que vous soyez travailleur social ou futur apprenant, vous pouvez prendre contact

avec nous. Nous demandons que les candidats participent à une séance d'information. Toute la procédure leur sera expliquée.

Eventuellement, un entretien permettra de mettre au point, de manière individualisée, le financement de l'apprentissage au permis.

Pour découvrir une vidéo de présentation de la structure et des informations plus complètes, rendez-vous sur notre site internet www.eftchantier.be onglet « permis de conduire »

J.C.

Un employeur partenaire témoigne.



Valérie Guldickx,
accompagnatrice sociale de la
société Picobel'eau à Gerpinnes

Picobel'eau, une société d'insertion sociale dans le domaine des Titres-Services. Nous assurons le service d'aide-ménagères aux domiciles de

clients et nous avons une centrale de repassage.

Nous recherchons des personnes motivées, sociables (en effet notre métier est lié aux contacts sociaux toute la journée) et compétentes dans le domaine du nettoyage!

Nous desservons de petits villages difficiles d'accès en transport en commun, sans voiture il est très difficile de s'y rendre. Il est donc clair que si nous avons deux candidats aux qualités et compétences égales

pour un poste, la personne avec le permis sera sélectionnée, le permis fait toute la différence en terme de flexibilité !

« Si les candidats ont le permis de conduire cela est évidemment un avantage de plus ! »

Auto-école et travail social

Une auto-école est sociale si son objectif principal est d'aider les apprenants à s'insérer dans l'emploi. Les personnes en difficulté d'insertion qu'elle prend en charge, sont définies par la réglementation. Elles sont soit des demandeurs d'emploi inoccupés depuis au moins un an, soit des bénéficiaires du « revenu d'intégration sociale » ou d'une aide sociale équivalente, soit certaines catégories d'handicapés à 80% au moins.

En 2010, le service d'études du FOREM a réalisé une très intéressante recherche sur le marché de l'emploi wallon et plus particulièrement sur les « opportunités d'insertion pour le public éloigné de l'emploi ». Cette étude a comparé les offres des employeurs (sur le site du FOREM) avec leur réalisation sur le terrain à savoir les caractéristiques qui ont fini par obtenir ces emplois « de première qualification ».

On pourrait synthétiser les enseignements de cette recherche en quelques mots :

- 6% des offres sont accessibles à un public très peu qualifié ; 1 entreprise sur 7 engage des personnes éloignées de l'emploi ;
- 55% des demandeurs d'emploi inoccupés le sont depuis plus d'un an, 37% depuis plus de deux ans ;
- La durée d'inoccupation favorise des représentations éloignées de la réalité du marché du travail ;
- Parmi ces personnes très éloignées de l'emploi, celles qui sont sans CESS, sans permis de conduire et surtout sans expérience ont de **très** faibles chances de s'insérer à l'emploi. 16% seulement parviennent à (re)trouver un emploi ;



- L'éloignement de l'emploi résulte d'une multiplicité de facteurs qui se combinent et jouent en défaveur de la personne. Les « peu qualifiés » sont ainsi particulièrement exposés à la précarité.

Si on décode les résultats de cette recherche par rapport à notre public de stagiaires, il apparaît donc qu'il est primordial, pour les réinsérer sur le marché du travail de :

- leur faire acquérir un maximum de compétences techniques et sociales ;
- leur permettre de réaliser une expérience professionnelle ;
- leur faire acquérir des représentations du travail aussi proches que possible de la réalité du marché ;
- se donner les moyens de renforcer leur employabilité en profitant de leur passage chez nous pour obtenir le permis de conduire.

Le public pris en charge par des Centres comme le nôtre est en difficulté d'insertion. Souvent il est de faible qualification, isolé socialement, ayant peu de revenus (chômeur, bénéficiaire du R.I.S.). Le plus souvent, ces dif-

ficultés se combinent et se cumulent : difficultés économiques, surendettement, problèmes familiaux, problèmes de logement, de réussite scolaire des enfants, problèmes de santé, d'isolement, parfois d'addictions (alcool, drogues, ...).

Notre action de formation se doit d'être transversale pour une raison que reconnaissent tous les acteurs de l'action sociale : une intervention efficace se doit d'être personnalisée et totalisante. En d'autres termes, il ne sert à rien de traiter le problème de la santé sans celui des revenus et le problème du travail sans celui du logement, par exemple.

Toutefois, un secteur de la formation se révèle de plus en plus stratégique pour l'insertion professionnelle. C'est celui de la formation théorique et pratique en vue de l'obtention du permis de conduire.

C'est la raison pour laquelle notre ASBL a voulu une véritable auto-école permettant aux apprenants d'obtenir ce précieux sésame, une compétence de plus en plus recherchée par les employeurs.

Pierre MOREAU

Une innovation, un simulateur ?

Une vraie voiture ne suffit-elle pas ?

Grâce à un sérieux coup de pouce de la coopérative sociale CERA, notre auto-école a décidé d'investir dans un simulateur de conduite pour plusieurs raisons. Souvent, les personnes qui font appel à nous n'ont jamais eu l'occasion de se retrouver derrière un volant. D'autres ne sont rentrées que très rarement dans un véhicule.

En amont des cours de conduite, le simulateur permet aux stagiaires d'appréhender les premières manipulations d'un véhicule sans le stress de la route. Ils peuvent apprendre les premières règles élémentaires de conduite : la bonne position de conduite et de tenue du volant, l'utilisation du changement de vitesses, la coordination des trois pédales...

L'appareil va permettre de simuler un incident, comme par exemple, le sous gonflage ou l'éclatement d'un pneu. Le simulateur est apprécié également dans la mesure où il dispose d'une fonction « magnétoscope ». C'est probablement son atout majeur. Il peut enregistrer plus d'une heure de parcours. Le stagiaire va pouvoir revoir la scène qu'il vient de jouer et l'analyser avec son formateur. Une excellente méthode pour prendre conscience de ses erreurs et améliorer sa conduite.



Le logiciel qui gère l'appareil permet également de se retrouver dans toutes sortes de situations avec lesquelles il risque d'être confronté. C'est le cas des situations qui nécessitent un freinage d'urgence. Des exercices pourront se réaliser pour un freinage sur sol sec ou sur sol mouillé, sur une route à très faible adhérence, avec ou sans ABS ... Ces exercices permettent de prendre conscience de la distance de freinage nécessaire pour arrêter son véhicule en fonction de la vitesse.

Le simulateur propose à l'apprenti conducteur divers environnements : la conduite en ville, sur route, sur autoroute, dans un parking... Un logiciel spécial est consacré à l'éco conduite. Il sera utilisé pour associer la conduite économique à celle qui respecte l'environnement. On le voit, l'appareil permet l'apprentissage

progressif de la maîtrise du véhicule et la mise en application des règles du code de la route.

Plus tard, pendant l'apprentissage réel sur route, le stagiaire pourra revenir avec le moniteur sur des erreurs commises. Ce sera l'occasion de prendre le temps d'analyser ce qui s'est passé. Et de chercher ensemble de meilleures solutions.

Le réalisme du graphisme permet de ressentir des effets similaires aux situations réelles. Cela permet au moniteur de proposer des situations de conduite qui ne sont pas facilement simulables sur route.

Certains considèrent un simulateur de conduite comme un simple jeu de luna-park. Au contraire, c'est un véritable outil pédagogique, très utile et apprécié dans une auto-école sociale.

J.C. et P.M.

INSERTION, ENTREPRISES, FORMATION : comment réussir ensemble ?



Depuis quelques années maintenant, CHANTIER a fait de l'insertion professionnelle son cheval de bataille. Forts de nos différentes expériences, nous pensons avec conviction que l'insertion sociale est nécessaire mais qu'elle se fait plus naturellement lorsque la personne a repris une vie active. Nous croyons qu'un minimum de compétences sociales (1) est requis avant d'envisager une mise en stage ou à l'emploi.

Le travail se fait en trouvant un juste équilibre entre le projet de la personne, ses possibilités et les exigences d'un travail rémunéré. Entre l'aide et la contrainte.

Cette philosophie de travail fait l'objet d'une réflexion qui est développée depuis plusieurs années au sein de notre C.I.S.P. Ce processus de changement a pris forme à la suite d'une formation donnée par l'association Transfer à Bordeaux. Cette association vise à former les professionnels de l'insertion à une méthode appelée « Intervention sur l'offre et la demande » (IOD). En quelques mots, cette méthode promeut le rôle d'un intermédiaire social afin de rétablir les rapports de force qui existent entre les employeurs et les demandeurs d'emploi.

La formation proprement dite des stagiaires reste sensiblement la même qu'auparavant. Nos formateurs sont particulièrement plus vigilants aux compétences techniques et sociales des stagiaires. Ils les envoient plus rapidement en stage extérieur. Dès qu'ils ont acquis le minimum requis.

L'ensemble du personnel est attentif aux différentes offres d'emploi. Nous encourageons au quotidien les stagiaires dans leur recherche et mettons en valeur ceux qui ont obtenu un emploi.

Les agents d'insertion ont changé leur manière de travailler. Ils s'ou-

vent vers l'extérieur, en créant un réseau d'employeurs. L'idée étant de créer une relation de partenariat en toute transparence aussi bien avec le monde de l'entreprise qu'avec les stagiaires.

Avant d'être inscrits dans notre Centre, les candidats stagiaires doivent obligatoirement participer à une séance d'information. Nous sommes clairs sur nos objectifs dès cette séance d'information : « chez CHANTIER on y vient ni pour faire de l'occupationnel, ni pour se cacher des organes de contrôle. On s'y inscrit parce qu'on a envie de s'investir dans un parcours de réinsertion professionnelle. On vient pour apprendre un métier et mettre tout en œuvre pour en trouver un »

Lors de la rencontre avec un employeur, nous mettons en avant l'expérience acquise par notre stagiaire aussi bien au niveau technique qu'au niveau social. Notre atout, c'est le stage en entreprise. C'est-à-dire une période de +/- quatre mois qui permet aux deux protagonistes de se tester. Un engagement sous contrat de travail pourra se faire avec plus de sécurité pour les deux parties et en toute transparence

Pendant nos formations, nous faisons constamment référence au monde du travail. Nous simulons des entretiens d'embauche. Lors des évaluations, nous contextualisons toujours par rapport à un travail rémunéré...

Avec une telle « culture », le monde de l'entreprise se rapproche progressivement du monde des demandeurs d'emploi. Les entreprises, du secteur marchand ou du non-marchand, apprécient de collaborer avec un Centre de formation qui présente des personnes compétentes, qui ont conscience de la réalité de terrain qui ont déjà une expérience dans le domaine et qui sont capables de prendre des initiatives.

Pour en savoir plus sur la « philosophie » de notre ASBL et sa stratégie d'insertion professionnelle, nous vous suggérons de consulter notre site internet www.eftchantier.be à l'onglet « publications ».

Julie Castiaux.

« **L'idée est de dire** : « je suis un allié, mais je ne peux avancer sans toi, on se fait confiance mutuellement, on ne triche pas »

Caroline Gosselin, Philosophie de l'ASBL CHANTIER - voir site WEB

(1) Nous entendons par compétences sociales l'acquisition de toutes les comportements nécessaires pour que le stagiaire soit « employable » et présentable auprès d'un employeur. Par exemple, la capacité de travailler en équipe, de respecter les consignes, d'arriver à l'heure au travail, d'être capable de prendre un minimum d'initiatives, etc...

La crèche « les Ptits loups »

Atypique, particulière, spéciale... Voilà des adjectifs qui qualifient très bien la crèche de l'ASBL Chantier. Située à côté du centre de formation, la crèche est un milieu d'accueil ouvert à tous les enfants. Cela nous permet d'accepter des jeunes mamans qui souhaitent venir se former mais trouvent difficilement une place d'accueil pour leur enfant de 0 à 3 ans. La crèche est ouverte à tous permettant un brassage social et culturel.



La crèche est agréée par l'Office de la Naissance et de l'Enfance pour 22 places d'accueil.

La participation financière des parents est calculée selon leurs revenus. C'est intéressant pour toutes les familles qui ont peu de ressources.

Les accueillantes (puéricultrices, éducatrices...) organisent diverses activités d'éveil des tout-petits : lecture, psychomotricité, peinture, bricolage, sorties. La dernière s'est déroulée dans le cadre du festival « pépites » un festival d'art pour les tout-petits, organisé à Charleroi par le théâtre de « la Gimbarde ».

Nos accueillantes remplissent également une fonction de formatrice. Elles participent en permanence à la formation de deux ou trois de nos stagiaires de la filière « enfance – éducation ».

Très souvent, la crèche contribue également à la formation d'un(e) bénéficiaire du « revenu d'intégration sociale » d'un CPAS dans le cadre de l'article 60.

Notre projet pédagogique est centré sur l'apprentissage individualisé visant par priorité

l'autonomie de l'enfant. Nous accordons également une place importante au livre pour tout-petits.

Régulièrement, nos accueillantes racontent des histoires aux enfants, leur permettent de manipuler un livre et de découvrir les images.

Toutes les recherches pédagogiques récentes montrent que les enfants qui sont initiés tôt au livre et au conte, adoptent rapidement des comportements de lecteurs.

Ils apprendront beaucoup plus facilement la lecture et l'écriture en maternelle et dans les premières années du primaire.

C'est notre contribution à la lutte contre l'échec scolaire. La crèche rejoint ainsi les objectifs de l'ASBL : la lutte contre les inégalités sociales et culturelles.

Bref, une crèche positivement sociale.

Nargesse FAYJI, infirmière en santé communautaire de la crèche « Les P'tits Loups ».

Quelques chiffres de notre crèche en 2015

La crèche « Les P'tits Loups » est ouverte 11 heures par jour, tous les jours ouvrables, soit 225 jours en 2015, de 7h à 18h.

Elle est agréée par l'O.N.E. pour 22 enfants. Trois à quatre enfants font partie des familles de nos stagiaires. Les autres sont des enfants qui nous viennent des familles de notre région.

Le pourcentage d'occupation tourne autour de 80%. Près de 89% des enfants sont inscrits à temps plein, 11% à temps partiel. Sur les 44 enfants ayant fréquenté au moins une fois la crèche en 2015, 7 étaient nés en 2015, 13 en 2014, 16 en 2013 et 8 en 2012.

Le personnel d'encadrement est composé de 5 accueillantes (3 ETP) et d'une responsable, infirmière en santé communautaire.

Une puéricultrice en « article 60 » collabore également à l'encadrement des enfants.

Le personnel suit régulièrement des formations continuées chez divers opérateurs de formation, dont l'O.N.E. et l'Interfédération des EFT/OISP.

Deux à trois stagiaires de notre filière « enfance-éducation » sont en formation dans notre crèche.

Chantier d'épices : une épicerie sociale !

C'est en janvier 2016 que nous nous sommes lancés dans la mise en place d'une épicerie sociale. Le projet se veut convivial, social et utile, tant au niveau matériel que dans le cadre de la formation des stagiaires.

L'épicerie sociale « Chantier d'épices », a avant tout un objectif concret : permettre à nos stagiaires d'acquérir à moindre coût des produits de première nécessité.

On y trouve des aliments de base, des produits d'hygiène et de nettoyage, du matériel scolaire,... Dans une ambiance conviviale et de rencontre, les stagiaires ont ainsi la possibilité de venir faire leurs courses à prix très intéressants dans un local prévu à cet effet. A ce jour, l'épicerie est ouverte à tous nos stagiaires. Le projet pourrait à l'avenir accueillir d'autres personnes qui en auraient besoin. Cette extension est encore à construire.



Au-delà d'un espace d'approvisionnement à moindre coût, notre épicerie sociale est un lieu de sensibilisation, de réflexion et d'information. Chaque stagiaire qui s'inscrit à l'épicerie s'engage également à participer activement à un module de formation autour des questions liées au budget de son ménage.

Pris en charge par nos agents d'insertion, des sujets socio-économiques et citoyens y sont abordés :

- Chantier d'épices me permet d'économiser, pour quoi faire ?

- Comment réduire mes factures d'énergie ?

- Comment faire des courses pour consommer moins et mieux ?

- Comment résister au marketing pratiqué par les supermarchés ?

En effet, l'accès à l'épicerie sociale ne peut être que temporaire: le temps de la formation professionnelle chez nous.

Bernard FORGET

Responsable de la filière
« Service aux personnes »



Une petite PME !



L'ASBL Chantier c'est d'abord un "centre d'insertion socio-professionnelle" agréé par la Région Wallonne. Nous formons chaque année ± 150 adultes peu qualifiés dans trois filières de formation différentes : les métiers du bâtiment, ceux des services aux personnes et ceux de l'enfance et de l'éducation.

L'ASBL est également une crèche, agréée par l'Office de la Naissance et de l'Enfance.

L'ASBL est aussi un service d'accueil extra-scolaire dans trois écoles primaires et maternelles de Fontaine-l'Évêque. Nous accueillons chaque jour scolaire une moyenne de 85 enfants le matin avant l'école, en fin d'après-midi, après l'école et le mercredi après-midi.

Pendant les vacances scolaires, nous accueillons entre 80 et 120 enfants chaque jour dans notre centre de vacances.

Au total, c'est plus de 600 enfants qui bénéficient de nos services.

Notre association est de taille moyenne. Son budget est, en 2016, de 1.700.000€. Au 30/06/2016, 38 collaborateurs permanents (29,85

ETP) sont chargés des multiples tâches et fonctions pour animer les différents services :

13 membres du personnel (10,2 équivalents temps plein) sont formateurs(trices) ou moniteurs

6 sont accueillantes 0-3 ans (4 ETP)

4 sont accueillantes 3-12 ans (3 ETP)

3 sont agents d'insertion, travailleurs sociaux (3 ETP)

3,5 sont secrétaires (3,5 ETP)

3 sont coordinateurs de filières de formation (2,6 ETP)

2 sont comptable ou responsable financier (1,8 ETP)

1 est infirmière (0,75 ETP)

1 est administrateur – directeur (1 ETP)

L'ASBL bénéficie également de la collaboration régulière de 7 volontaires qui nous aident dans la remise à niveau des stagiaires en français et en calcul, ou qui aident les stagiaires sur notre simulateur de conduite.

Enfin nous bénéficions de quatre travailleurs mis à notre disposition par le CPAS de Charleroi sous le statut d'article 60 § 7 de la loi sur les Centres Publics d'Action Sociale.

Merci à nos partenaires, pouvoirs subsidiaires et sponsors pour leur collaboration et leur aide efficace



Liste arrêtée
le 13/07/2016